

des crédits nouvellement accordés dans le cadre de la collecte MIR, les volumes mensuels relatifs aux crédits d'un montant inférieur ou égal à un million d'euros continuent à s'inscrire à des niveaux élevés. Par contre, les gros volumes se maintiennent à des niveaux relativement faibles par rapport à 2008 et 2009.

Dans le cadre de l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, les banques ont indiqué avoir légèrement durci leurs critères d'octroi émanant aux entreprises. La demande s'est inscrite de nouveau en baisse au troisième trimestre 2013, pour les PME (petites et moyennes entreprises) ainsi que les grandes entreprises.

En conclusion, la progression des crédits octroyés au secteur privé résident demeure plutôt atone en 2013, surtout attribuable à une évolution défavorable des crédits octroyés au secteur financier hors IFM. Les encours de crédits immobiliers octroyés aux ménages résidents s'inscrivent en hausse continue, la progression annuelle s'étant stabilisée depuis le troisième trimestre 2012 pour s'inscrire à 7,3% en octobre 2013. Après une tendance positive de l'évolution des crédits destinés aux entreprises établies au Luxembourg au premier semestre 2013, la progression annuelle s'est inscrite en baisse au troisième trimestre 2013, tout en demeurant positive. Les résultats de l'enquête sur la distribution du crédit bancaire suggèrent toutefois que les développements des crédits octroyés aux entreprises résidentes s'expliquent notamment par l'évolution de la demande.

Encadré 4 :

L'ACCÈS DES PME AU FINANCEMENT AU LUXEMBOURG.

1. INTRODUCTION

Cet encadré passe en revue l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement au Luxembourg en présentant les résultats d'une enquête conduite en 2013 (Survey on the access to finance of SMEs ou SAFE). Les résultats sont également comparés aux informations issues de l'enquête sur la distribution du crédit bancaire (Bank Lending Survey ou BLS).

L'enquête SAFE, résultant d'une coopération entre la BCE et la Commission européenne, a été réalisée entre le 28 août et le 4 octobre 2013 dans tous les pays de la zone euro. L'échantillon pour la zone euro est de 8 305 entreprises, dont 7 674 comptent moins de 250 salariés. L'enquête fournit principalement des informations concernant la situation financière, les besoins de financement et l'accès des PME au financement au cours des six mois entre avril et septembre 2013.²⁵ Au Luxembourg, l'enquête SAFE est réalisée tous les deux ans depuis le premier semestre 2009.

Au Luxembourg, l'enquête BLS sur la distribution du crédit bancaire est menée par la BCL chaque trimestre, parmi les banques actives dans l'octroi de crédits aux résidents²⁶. Un questionnaire est envoyé aux responsables de crédit d'un échantillon de banques locales afin de récolter des indications qualitatives concernant les conditions d'octroi des crédits aux ménages et aux entreprises et l'évolution de l'offre et de la demande.

25 Un rapport ainsi que des tableaux statistiques détaillés et des ventilations complémentaires ont été publiés en novembre 2013 sur le site internet de la BCE.

26 Les résultats de l'enquête BLS au Luxembourg sont régulièrement publiés dans le bulletin de la BCL (voir section 1.2.3.2.4)

2. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON LUXEMBOURGEOIS DE L'ENQUÊTE SAFE

La plus récente enquête SAFE comprend en tout 100 entreprises au Luxembourg dont 90 sont classifiées comme PME, c'est-à-dire comptent moins de 250 salariés. Parmi ces entreprises, 63 % sont actives dans le secteur des services, 16 % dans le commerce, 11 % dans l'industrie et 9 % dans le secteur de la construction. Dans leur majorité, ces entreprises sont propriété d'une famille, d'un groupe d'entrepreneurs ou d'une seule personne physique (73 %). Les firmes interrogées (88 %) existent pour la plupart depuis plus de 10 ans.²⁷

Tableau 1 :

Résultats de l'enquête SAFE sur l'accès des PME au financement au Luxembourg

	2009	2011	2013
Les principales sources d'inquiétude pour les PME			
Recherche de clients	31	15	14
Concurrence	15	22	27
Accès au financement	10	9	6
Coût de production et de la main-d'œuvre	5	10	10
Recours à une main-d'œuvre qualifiée ou à des cadres expérimentés	23	22	15
Réglementation	2	3	12
Autres	11	15	16
La structure de financement externe des PME			
Prêts bancaires	25	29	43
Crédits commerciaux	10	10	8
Découverts bancaires	27	51	27

Source : enquête SAFE réalisée par la BCE et la Commission européenne

Notes : Les pourcentages sont pondérés selon la taille des entreprises. La base représente toutes les PME interrogées.

Le tableau 1 présente les principales sources d'inquiétude pour les PME au Luxembourg. En 2013, la concurrence est citée en premier lieu. Par rapport à 2009 et 2011, les autres sources d'inquiétude ont perdu en importance, notamment la recherche de clients ou le recours à une main-d'œuvre qualifiée ou à des cadres expérimentés. Seulement 6 % des PME citent l'accès au financement comme la principale source d'inquiétude, ce qui est le pourcentage le plus bas dans toute la zone euro. Pour la zone euro dans son ensemble, les principales sources d'inquiétude pour les PME sont la recherche de clients (24 %) et l'accès au financement (16 %).

La deuxième partie du tableau 1 présente la structure de financement externe des PME. Entre avril et septembre 2013, 43 % des PME interrogées au Luxembourg ont eu recours à des prêts bancaires pour financer leurs opérations courantes. Ceci représente une progression par rapport à 2009 et 2011. Par contre, le pourcentage des PME qui ont utilisé des découverts bancaires (y compris les lignes de crédit et les cartes de crédit) a fortement diminué, passant de 51 % en 2011 à seulement 27 % en 2013. Le recours à des crédits commerciaux est resté relativement stable depuis 2009, concernant 8 % des entreprises en 2013.

3. LE BESOIN DES PME ET LEUR ACCÈS AU FINANCEMENT EXTERNE

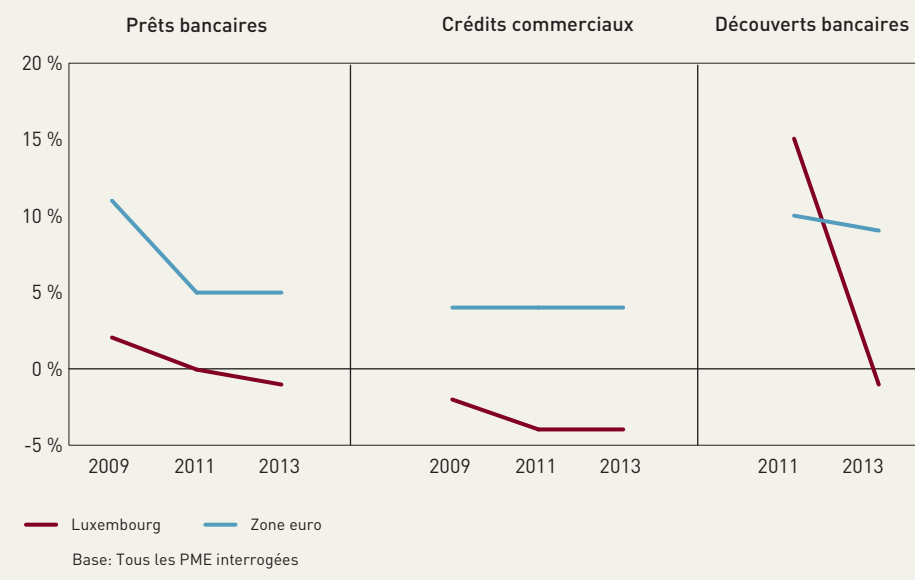
Entre avril et septembre 2013, les PME au Luxembourg ont fait état d'une légère diminution de leurs besoins en financements bancaires (voir graphique 1). La différence entre le pourcentage des entreprises faisant état d'une augmentation et celui des entreprises déclarant une diminution de leurs besoins en prêts bancaires s'est établie à -1 %. L'évolution

²⁷ Les pourcentages rapportés sont pondérés selon la taille des entreprises.

des besoins au titre des découverts bancaires a été du même ordre, un pourcentage net de -1 % mentionnant une diminution au Luxembourg. Parmi les facteurs influant sur les besoins des PME de financement externe, le recours à des financements internes a occupé la place la plus importante. Ces développements sont en ligne avec les résultats de l'enquête BLS. Au deuxième et troisième trimestre 2013, les banques luxembourgeoises ont indiqué une baisse de la demande de crédits parmi les PME. Selon les banques, cette évolution découle en premier lieu d'un moindre besoin de financement des entreprises. Les besoins de financement au titre du crédit commercial se sont inscrits en baisse depuis 2009. Dans la zone euro dans son ensemble, 5 % des PME ont fait état d'une augmentation de leurs besoins en termes de financements bancaires, 9 % au titre des découverts bancaires et 4 % au titre du crédit commercial.

L'accès des PME au financement externe au Luxembourg s'est détérioré davantage par rapport à 2009. Cependant, cette détérioration s'est atténuée, vu que

Graphique 1
Besoins des PME en financement externe

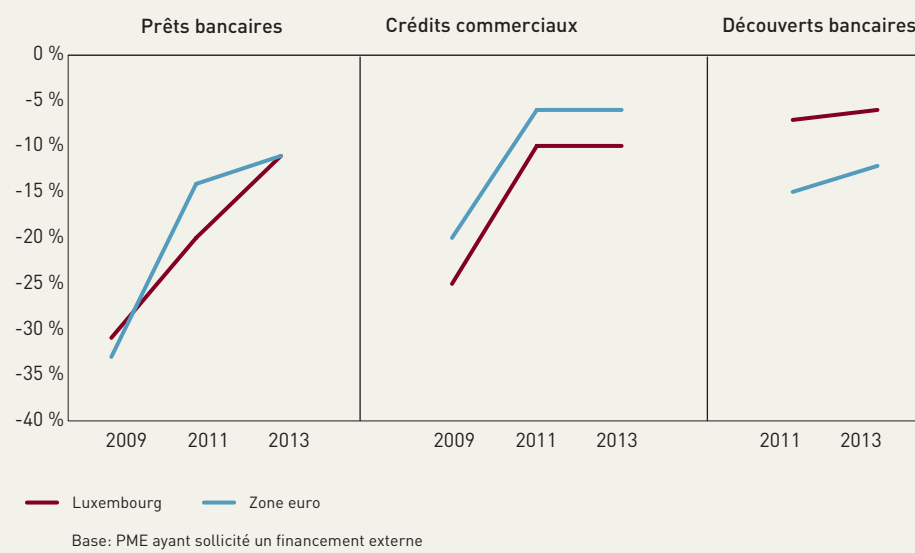


Sources : enquête SAFE réalisée par la BCE et la Commission européenne

Notes : Les pourcentages nets correspondent à la différence entre le pourcentage des entreprises déclarant une augmentation de leurs besoins de financement externe et de celles déclarant une diminution. Les pourcentages sont pondérés selon la taille des entreprises. La base représente toutes les PME interrogées.

Les données relatives aux découverts bancaires (y compris les lignes de crédit et les cartes de crédit) ne sont pas disponibles pour la première campagne en 2009

Graphique 2
Accès des PME au financement externe

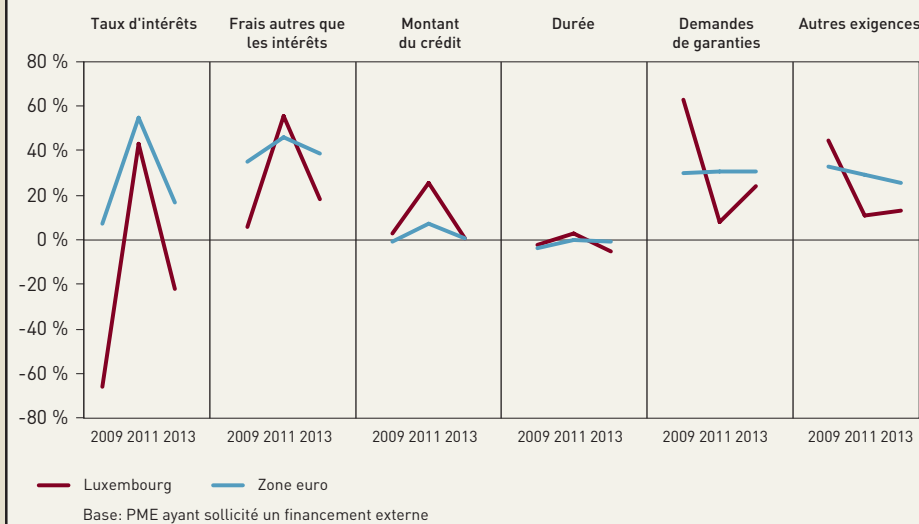


Sources : enquête SAFE réalisée par la BCE et la Commission européenne

Notes : Les pourcentages nets correspondent à la différence entre le pourcentage des entreprises déclarant une amélioration et celles déclarant une réduction de l'accès au financement externe. Les pourcentages sont pondérés selon la taille des entreprises. La base représente les PME ayant sollicité un financement externe au cours des six mois précédents.

Les données relatives aux découverts bancaires (y compris les lignes de crédit et les cartes de crédit) ne sont pas disponibles pour la première campagne en 2009

Graphique 3
Conditions d'attribution du crédit appliquées aux PME



Sources : enquête SAFE réalisée par la BCE et la Commission européenne

Notes : Les pourcentages nets correspondent à la différence entre le pourcentage des entreprises déclarant une amélioration et celles déclarant une détérioration des conditions d'octroi des crédits. Les pourcentages sont pondérés selon la taille des entreprises. La base représente les PME ayant sollicité des prêts bancaires au cours des six mois précédents.

«Frais autres que les intérêts» : incluent p.ex. les charges et les commissions.

«Autres exigences» : regroupent les clauses de contrats, demande d'informations, procédures et le délai d'attribution des prêts.

concernant le secteur ou l'entreprise individuelle. Comme le montre le graphique 2, l'accès des PME au financement externe au Luxembourg a évolué largement en ligne avec l'accès rapporté pour la zone euro dans son ensemble.

Le graphique 3 présente l'évolution des conditions d'attribution du crédit appliquées aux PME. Selon les entreprises ayant sollicité un financement externe au cours des six mois précédents, les taux d'intérêts se sont inscrits en baisse (le pourcentage net s'inscrit à -22 % en 2013), le montant du crédit et la durée restant inchangés alors que les demandes de garanties (+24 %) et les autres exigences regroupant les clauses de contrats, demande d'informations, procédures et le délai d'attribution des prêts (+13 %) se sont durcis en 2013. Selon les résultats de l'enquête BLS, l'accentuation du durcissement des critères d'octroi s'est surtout traduite par des conditions moins favorables en ce qui concerne les marges sur les prêts plus risqués, les demandes de garanties et les clauses dans les contrats de crédit.

L'atténuation de la détérioration nette de l'accès aux prêts bancaires se manifeste également par des conditions moins restrictives perçues par les PME de la zone euro dans son ensemble. Cependant, les pourcentages nets restent positifs pour la plupart des conditions d'attribution.

4. CONCLUSION

En conclusion, pour les PME au Luxembourg l'accès au financement semble constituer un souci relativement peu important. En effet, le pourcentage des PME luxembourgeoises l'ayant cité comme une de leurs principales sources d'inquiétude est le plus bas dans toute la zone euro. Selon les résultats des deux enquêtes SAFE et BLS, la faible dynamique des crédits octroyés aux entreprises s'explique surtout par une demande limitée de la part des PME. Entre avril et septembre 2013, les PME au Luxembourg ont fait état d'une légère diminution de leurs besoins en financements bancaires et crédits commerciaux. Enfin, les développements observés à partir de l'enquête SAFE sont largement en ligne avec les résultats de l'enquête BLS.

le pourcentage net reste négatif mais est plus limité, passant à -11 % contre -33 % en 2009. Les PME au Luxembourg ont également indiqué une restriction de l'accès aux découverts bancaires (-6 %) et aux crédits commerciaux (-10 %). Ces développements sont cohérents avec les résultats de l'enquête BLS. Les banques au Luxembourg ont confirmé avoir légèrement durci les critères appliqués aux crédits octroyés aux PME en 2013. Ce durcissement découle en premier lieu d'une détérioration des risques tels qu'ils sont perçus par les banques sur la base des prévisions concernant l'activité économique générale ainsi que les perspectives spécifiques